

La collection *Regards croisés*
est dirigée par Marion Hennebert

Maïssa Bey

Cette fille-là

Couverture: atelier graphique des éditions de l'aube

© Éditions de l'Aube, 2001

ISBN: 2-87678-637-0

éditions de l'aube

Du même auteur:

Au commencement était la mer, Marsa, 1996

Nouvelles d'Algérie, Grasset, 1998

Grand prix de la nouvelle de la société des gens de lettres, mai 1998

À contre silence, Paroles d'Aube, 1999

*Cet été les racines s'interrogent sur leur avenir
et le fleuve ne leur répond pas.
Les feuilles qui tombent sont un corps
et le secret réside dans les racines.
Dans les racines gît notre hier,
dans les racines gît notre demain.*

Youssef El Khâl,
El Bir el Maghura (Le puits abandonné)

Fille : 1° – *Personne de sexe féminin considérée par rapport
à son père et à sa mère ou à l'un des deux seulement.*
(Petit Robert, dictionnaire de la langue française)

Avertissement

Que nul ne voie ici une tentative de s'accrocher à l'espoir d'une possible réconciliation avec les humains et avec moi-même.

J'ai tout simplement envie de dire ma rage d'être au monde, ce dégoût de moi-même qui me saisit à l'idée de ne pas savoir d'où je viens et qui je suis vraiment. De lever le voile sur les silences des femmes et de la société dans laquelle le hasard m'a jetée, sur des tabous, des principes si arriérés, si rigides parfois qu'ils n'engendrent que mensonges, fourberie, violence et malheurs.

Libre à vous de découvrir ce que d'aucuns ici appellent des délires, ou de me réduire au silence en abandonnant ce livre.

Malika

Aïcha

L'air mystérieux, un doigt posé sur les lèvres, Aïcha me fait signe de la suivre. Me tirant par le bras, elle m'entraîne dans la chambre quatre – ainsi désignée en raison du nombre de lits qu'on a pu y caser –, me fait entrer et referme la porte. Il n'y a personne. Ses compagnes sont sans doute allées regarder la télévision au foyer. Sans rien dire, elle me fait asseoir sur un lit près du sien, me tend une feuille et un stylo. J'ai compris: elle veut que j'écrive une lettre. Je ne vois pas pourquoi elle a pris une mine de conspiratrice. J'ai souvent écrit des lettres pour les pensionnaires, tous illettrés, et même pour le personnel. Toutes sortes de demandes, de supplications, d'appels au secours, restés bien entendu sans réponse.

Elle déplie un petit bout de papier sur lequel est inscrit: Au Procureur auprès du tribunal de Aïn-Témouchent.

Écrire une lettre au procureur? Pourquoi?

Elle va le dire en détournant les yeux. Elle veut introduire une demande auprès du tribunal pour que son prénom, celui qui est inscrit sur «ses» papiers, soit changé. Son seul désir est de retrouver son vrai prénom avant de mourir.

Je n'ai toujours pas compris.

Elle sort d'un vieux sac à main caché sous son oreiller,

un mouchoir noué aux quatre coins. De ses doigts tremblants elle défait les nœuds. Tire des papiers, me tend une carte d'identité verte, écornée.

–Tiens, lis !

Je lis : Nom : Benzelmat

Prénom : Jeanne

Jeanne ? Il ne s'agit donc pas de la même personne. Elle, elle s'appelle Aïcha ! À moins que...

Je regarde alors la photo. C'est bien elle. Un peu plus jeune. Mais c'est le même regard méfiant. La même expression de défi face à l'objectif. Les lèvres serrées, sans l'ombre d'un sourire.

Elle ne me laisse pas le temps de relever la tête. De poser la question qui me vient aussitôt aux lèvres. Elle m'apostrophe, presque véhémement :

–Surtout ne dis rien à personne ! Ici, tout le monde m'appelle Aïcha. C'est mon vrai prénom, celui que m'a donné ma mère le jour de ma naissance. L'autre, celui qui est écrit là, je ne le connaissais même pas, non, je n'avais jamais entendu ce nom-là, jusqu'au jour de mon mariage, quand mon mari a réclamé les extraits de naissance pour le livret de famille. On a vérifié, demandé, j'étais bien inscrite à l'état civil sous le nom de Jeanne, et je n'ai rien pu faire, pendant toutes ces années. J'avais trop peur que ça se sache dans la famille... il a fallu garder le silence, personne n'aurait compris... Moi-même je n'ai pas pu savoir... Mais je me suis renseignée depuis... discrètement. Et on m'a dit que pour changer de nom, il faut adresser une demande au procureur.

Elle pense m'avoir dit l'essentiel. Elle se tait.

Aïcha ou Jeanne ? Lequel des deux est son véritable prénom ? Que cache-t-elle ? Pourquoi Jeanne ? Je ne comprends pas.

Jeanne. Pour ce que je sais, ce prénom est inconnu dans la nomenclature établie par nos fonctionnaires sourcilleux. Nomenclature présentée à tous les nouveaux parents à la mairie avant l'inscription d'un enfant sur les registres d'état civil. Liste officielle, sans dérogation possible. Prénoms soigneusement choisis dans le respect de la tradition arabo-musulmane. Mais peut-être que de son temps les choses étaient moins évidentes...

Des parents convertis au catholicisme... pourquoi pas ? Les Pères blancs ont évangélisé plus d'une peuplade, que ce soit au Maghreb ou dans les contrées africaines.

D'où lui vient donc ce prénom qui sonne comme une incongruité et qu'elle n'a jamais voulu prononcer jusqu'à ce jour ? Elle refuse de le dire. Je demande :

–Et les autres enfants... tes frères, tes sœurs, eux aussi ?

Elle secoue la tête. Non, elle était la seule dans la famille à porter un prénom aussi inhabituel, aussi étrange, un prénom chrétien.

Elle refuse d'en dire plus. Elle refuse de prononcer ce nom qu'elle ne reconnaît pas, qu'elle n'a jamais voulu reconnaître comme sien.

–Je m'appelle Aïcha. C'était le prénom de ma grand-mère paternelle. C'est ma mère qui...

Elle se dérobe, parle d'autre chose et se réfugie dans un silence obstiné. Puis, quelques instants plus tard, comme pour se justifier, elle ajoute, maussade :

–Comment veux-tu que je sache qui a fait cela ? Sûrement pas mon père ! Personne dans ma famille ne le savait. Je crois que c'est le patron de la ferme, monsieur Delorme.

Je reprends la carte.

Date de naissance présumée: 1930.

C'est tout. L'année probable de la naissance. Seulement. Ni le jour, ni le mois.

L'explication est peut-être là. Décidément, elles sont nombreuses ici, les naissances non déclarées en temps voulu, naissances dites présumées! Les registres d'état civil du temps de la colonisation doivent en comporter plus d'une. À bien réfléchir, on le comprend. Quelques années de plus ou de moins, quelle importance cela pouvait-il avoir? À l'époque où l'on commençait à peine à recenser les populations autochtones, quel besoin avait-on de connaître son âge, puisqu'il n'y avait ni inscription à l'école, – pourtant obligatoire en territoire français, du moins dans les textes – ni retraite pensionnée pour ceux qui réussissaient à en atteindre l'âge?

J'essaie de comprendre. J'imagine la scène. Le jour. L'heure. Le lieu. Comme si j'y étais.

Derrière un grand portail de fer forgé surmonté des initiales entrelacées du propriétaire, une allée bordée de palmiers au tronc écaillé. Au bout de l'allée, la maison de monsieur Delorme. Façade protégée par une véranda fleurie de roses et de clématites. Colonnes enlacées de lierre.

C'est une maison majestueuse. Une bâtisse toute blanche, blottie au milieu des arbres. Toit d'ardoises, architecture dans le plus pur style colonial.

Escalier de marbre blanc. Tout aussi majestueux.

Au rez-de-chaussée, de larges portes-fenêtres sont ouvertes sur un perron bordé de balustres de pierres.

Arbres imposants au feuillage fraîchement taillé, mollement balancé par une légère brise. Ombre et fraîcheur. Vous y êtes!

À droite de l'entrée, donnant sur un vestibule orné de glaces encadrées de dorures, une vaste pièce, le salon. Canapés et fauteuils de style Empire en velours broché d'un bleu profond, meubles ventrus, murs lambrissés de bois, cheminée à manteau de marbre, stucs au plafond et grand lustre à pendeloques de cristal éblouissant de lumière.

Trois hommes sont debout devant la porte à deux battants, largement ouverte. Des Arabes. Immédiatement reconnaissables à leur attitude embarrassée, à leur teint basané et leurs vêtements dont l'état révèle leur condition. Présence étrange et certainement inhabituelle en ce lieu.

Le patron, monsieur Delorme, un quadragénaire solide à l'allure autoritaire reçoit aujourd'hui l'officier d'état civil, représentant de l'administration coloniale, chargé d'enregistrer les naissances en vue du recensement annuel. Installé derrière un petit bureau, l'officier, en bras de chemise – c'est qu'il fait chaud aujourd'hui – compulse ses registres.

Monsieur Delorme va et vient à grands pas dans la pièce, fouettant l'air de sa badine.

Sur un signe de l'officier, il se retourne vers l'un des hommes en retrait au seuil de la porte:

– Allez, Mohamed, à ton tour maintenant! Tu peux entrer. Avance!

Le plus petit des trois hommes fait quelques pas hésitants en direction du bureau. Il triture entre les mains son chapeau de paille. Il garde les yeux obstinément fixés sur le parquet.

C'est un homme au teint basané, noueux et sec comme

un sarment de vigne, le visage labouré de ces rides profondes que creusent le soleil, le grand air et la misère.

Monsieur Delorme, s'adressant à l'officier :

– Lui, c'est Mohamed, le commis principal, mon homme de confiance si vous préférez, si tant est qu'on peut avoir confiance en ces gens-là !

– Nom, prénom du père, nom et prénom de la mère, dit l'officier sans lever la tête, sexe et prénom de l'enfant.

Mohamed se retourne vers le patron. Il secoue lentement la tête et lève la main en signe d'incompréhension manifeste.

– Comment s'appelle ta femme ? reprend le patron en arabe. Il nous faut son nom pour inscrire l'enfant. Tu n'as qu'une seule femme, toi ?

Monsieur Delorme, colon de la troisième génération, parle arabe sans accent. Avec les mêmes intonations rugueuses que ses gens. Il sait se faire obéir, sans même avoir recours à sa badine dont il ne se sépare jamais cependant.

Sans répondre, Mohamed tire un papier de sa poche, le tend à son patron qui le déplie et se met à dicter lentement :

– Mohamed Salem Ben Zemat, fils de Zemat Abdelkader et de Fatma Bent Djilali. Première épouse : Khadidja bent Mohamed Ould Khélifa. L'enfant... C'est bien une fille ? Comment l'as-tu appelée ? reprend-il en arabe à l'intention de son commis toujours silencieux.

– Une fille, reprend le commis d'une voix presque inaudible, oui, une autre fille...

Son nom ?

Le brave Mohamed hésite, marmonne quelques syllabes incompréhensibles puis prend le parti de se taire.

Dieu, dans son immense miséricorde, a bien voulu

rappeler à lui très vite la première née ; mais quelques mois plus tard, alors qu'il espérait un fils, une deuxième fille est née.

« Une deuxième fille. »

Il dit cela à voix basse, en baissant la tête, comme s'il avait honte, comme on annoncerait un malheur, comme on évoquerait une malédiction.

Il regarde fixement le sol, incapable de prononcer le nom de cette enfant dont il a appris la naissance un soir, il y a quelques mois, en revenant fourbu des champs où il avait travaillé tout le jour. Pendant longtemps, accablé, il n'a pas adressé la parole à sa femme, une femme incapable de lui donner un fils.

Il n'a jamais eu un regard pour l'enfant qui poussait toute seule, comme de la mauvaise herbe. Non, il ne sait même pas son nom. Pour lui, elle est la fille qui n'aurait jamais dû naître. Un coup pour rien.

Il refuse de la nommer.

Une façon comme une autre de nier son existence.

– Alors, tu vas le dire ? comment l'as-tu appelée ? répète monsieur Delorme. C'est qu'ils ont la tête dure, ajoute-t-il sur un ton irrité en prenant à témoin le représentant de l'autorité coloniale qui attend, la plume en suspens.

Mohamed connaît bien son patron. Il sait qu'il commence à s'impatienter.

Ils sont plusieurs à avoir attendu presque toute la matinée l'arrivée de cet homme qui ne leur rend visite qu'une fois par an. Plus de trois heures sans travailler. Les fellahs dans les champs là-bas doivent profiter de ce qu'il n'est pas derrière eux à les houspiller pour bâcler le travail. Ils ne travaillent que si on les surveille, et encore ! Qui sait même, à l'heure qu'il est, livrés à eux-mêmes, ils sont certainement allongés sous un arbre, à discuter bien tranquillement...

Il lève sur monsieur Delorme des yeux suppliants dans l'espoir qu'il comprendra. Il faut dire que c'est un bon Arabe, dur à la tâche, docile et pas trop voleur, qui sait veiller aux intérêts de son maître, au détriment parfois de ses congénères, les journaliers, ceux qu'à juste titre on appelle « les buveurs de soleil », les *chemmassa*. Et c'est ce qui lui a valu la confiance de son patron.

– Vous le constatez vous-même, monsieur l'administrateur, reprend le patron d'une voix irritée, il ne connaît même pas le nom de sa fille, ou alors il ne veut pas le dire devant les autres ! Et s'il s'est mis en tête de se taire, nous n'en tirerons pas un mot ! Oh, je les connais bien ! Ils sont plus têtus qu'un troupeau de mules ! Inutile d'insister !

Et se retournant vers Mohamed qui commence à esquisser un mouvement de retraite, il ajoute, brandissant une badine menaçante, cette fois en direction de la porte :

– Va-t'en ! Tu peux partir, et vous aussi, retournez tous à votre travail, vite, fissa ! Je ne veux plus vous voir ! J'ai perdu assez de temps avec vous !

Il a parlé en français, mais les trois hommes ont compris.

Très vite ils se retirent, sans attendre une autre injonction. Eux aussi connaissent bien leur patron.

Monsieur Delorme est en colère.

Il a l'impression que son autorité vient d'être délibérément bafouée par son supposé dévoué commis principal en présence de cet homme envoyé par l'administration. Le malappris ! Mais il ne perd rien pour attendre ! Il y va de sa dignité de patron !

C'est alors qu'il lui vient une idée qui fait naître un curieux sourire sur son visage. Il a trouvé ! Il n'avait pas besoin de se donner tout ce mal : la solution est simple. Elle est là, près de lui.

Il saisit l'almanach des Postes, Télégraphes & Téléphone posé sur le bureau, le consulte rapidement et dit :

– Nous sommes bien le quatorze mai... C'est la Sainte-Jeanne : elle s'appellera donc Jeanne, du nom de celle dont nous célébrons aujourd'hui la fête, si vous n'y voyez aucune objection.

Monsieur l'adjoint de l'administrateur civil n'a rien à objecter.

Il a chaud, il a soif, et il a encore du chemin à faire avant la nuit. Il est attendu ailleurs.

Il enregistre la naissance d'une petite fille prénommée Jeanne, fille de Benzemat Mohamed Salem et de Khadidja Ould Khelifa. Date de naissance présumée : 1930. Née au douar de Aghlal, dans la commune mixte de Aïn-Témouchent.

Il passe le tampon buvard sur la feuille, referme le registre, et avec le sentiment exaltant d'avoir rempli sa mission si difficile en ces contrées encore à moitié sauvages, attend qu'on apporte le verre de vin doux et frais qu'on lui offre traditionnellement à chacun de ses passages.

Pendant ce temps, Mohamed, soulagé de s'en être tiré à bon compte, s'en retourne aux champs, ignorant qu'il est le père d'une petite Jeanne. Il ne l'a probablement jamais su.

C'est peut-être ainsi qu'a commencé l'existence légale de Jeanne, de son vrai prénom Aïcha.